

Lettres patentes

Qui ordonnent de faire donner
à tous changeurs et marchands
de chacun pays, et argens qui s'ont
convois de l'Or.

Du 19. 8^{bre} 1552.

Jean par la grace de Dieu
Roi de France, à nos amours et
seurs, les généraux, maîtres de
nos monnoyes salut en dilection
Et pour vous certains causes vous
mandons que tantôt de ce l'ame
de lay ces lettres venues vous fairez
donner par toutes nos monnoyes
à tous changeurs et marchands
frequentans j'allois en tous pays
d'argens qu'ils ayent en nos.

Monnies hui Sala tournoie
de. Que. autres legrins que
unum y donna apresent; C'est
a savoir en tout marc d'argent
alloué a quatre deniers de ley
six livres six sous Sala
tournoie et en tout autres alloués
a deux deniers de ley six livres
hui Sala tournoie ce fait et fait
faire si diligemment et en telle
maniere qu'il n'y ait deffaut de
ce faire a nous et a chacun de
vous et autres. y avoir autorité
et mandement special. y au la
tenue de ces presentes. Donnés
a Paris le 10^e jour d'octobre
L'an et regne. 1352. Par le conseil
presente Lotheorie de Symon.